

Enquête PLU

Motte Fanny <antoinemotte@orange.fr>

lundi 3 septembre 2018 à 12:36 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Madame la Présidente de la Commission d'enquête publique St philibert

Habitant à Saint Philibert, nous nous permettons de vous adresser les éléments, ci-dessous, qui nous paraissent importants pour notre commune.

- Refus de la hauteur maximum de 12m. Scinder la zone Uab en Uab1 au nord de la rue des Presses, Uab2 au sud de la rue des Presses.
- Nous demandons une hauteur au faitage limitée à 10m en Uab1 et 8,5m en Uab2
- Maintenir la caractère breton de l'architecture avec des toits à 2 pentes, toits plats autorisés sur les annexes uniquement.
- CES limité à 50% en Uab2
- Densité de construction strictement limitée dans les OAP, pour notamment avoir quelques arbres.
- Nous demandons un inventaire complet des bâtiments remarquables et des règles de protection de leur environnement.

En vous remerciant de bien vouloir tenir compte de notre opinion,
Veuillez agréer nos sincères salutations.

Antoine et Fanny MOTTE
7 rue des Peupliers
56470 St PHILIBERT

Envoyé de mon iPhone